

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Sylvia Leuenberger*

Date de dépôt : 16 septembre 2009

Interpellation urgente écrite
Gymkhana automobile dans le vallon de l'Allondon

Mesdames et
Messieurs les députés,

Un gymkhana automobile s'est déroulé les 20 et 21 juin dans le vallon de l'Allondon. Ce gymkhana automobile a été organisé à 100 mètres de la rivière en plein cœur du vallon, qui est protégé sur le plan international, national et cantonal tant ses valeurs naturelles sont précieuses. Ce genre d'activité ne devrait plus être encouragée, car cela engendre pollution de l'air, bruit et changements climatiques.

Comment se fait-il que le Conseil d'Etat autorise ce genre d'activités dans un vallon protégé ?